COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 14 novembre 2024 Date de l'affichage : 14 novembre 2024 Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers présents : 34 + 1 suppléé + 6 pouvoirs

Nombre de conseillers votants : 41

OBJET: BUDGET PRINCIPAL – ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Numéro de la Délibération : 211124-DC-108

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un novembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Nathalie SABOT, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Hubert CABORDEL, Jean-Pierre CHATRON, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Jean-Louis GOUPIL, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN.

Etaient absents:

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Doriane FRAYER, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Michèle BRICHEZ, Nadia MORIA, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Colette DEWEZ, Angélique ANDRE.

MM. Francis CHABLE, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Denis JACOB, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND, Guy LAFOREST.

Dont suppléé:

- M. Alain ARNOLD par Dany BULTEUX.

Dont représentés :

- Mme Doriane FRAYER par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- Mme Josiane VANDRIESSCHE par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Nathalie GALINDO par M. Benoît BIBERON.
- Mme Véronique PAUL par M. Pierre DESLIENS.
- M. Guy LAFOREST par M. Olivier DOUCHET.

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis GOUPIL, conseiller communautaire de la commune de Mortefontaine en Thelle.

Numéro de la Délibération : 211124-DC-108

OBJET: BUDGET PRINCIPAL - ADMISSIONS EN NON-VALEUR

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu:

- Le code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'instruction budgétaire et comptable M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables ;
- L'avis de la commission des finances du 12 novembre 2024;

Considérant:

- L'état de titres irrécouvrables n°6196540431 d'un montant de 2 182,44 euros transmis par le Trésorier Principal pour lesquels a été demandé l'admission en non-valeur ;
- Que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur, par l'Assemblée Délibérante, ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité la créance irrécouvrable ;
- Que l'encaissement de ces recettes sera poursuivi, notamment dans le cas d'un changement de situation financière des débiteurs qui reviendraient « à meilleure fortune » ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- ➤ **AUTORISE** l'admission en non-valeur des titres émis présentés en annexe d'un montant total de 2 182,44 euros et pour lesquels aucune possibilité de poursuite ne subsiste.
- ➤ **DIT** que la dépense correspondante est inscrite au compte 6541 du budget principal de la Communauté de communes.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, Pour extrait certifié conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20241121-211124-DC-108-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/11/2024 Publication : 25/11/2024